

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°29/2024**

Date convocation	: 25/04/2024
Nombre de conseillers en exercice	: 13

Présents	: 10
Votants	: 11

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de Salinelles, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marc LARROQUE, Maire.

**Présents** : Mesdames Line GAL, Adjointe – Véronique FONTENEAU.

Messieurs : Marc LARROQUE, Maire - Norbert RIEUSSET, Adjoint - Gérard CAFFORT - Olivier MORICEAU - Martinho DE PASSOS - Patrick LOISEL – Paul MARTIN - Thierry FERRAND.

**Procuration (s)** : Régis COMBERNOUX à M. le maire Marc LARROQUE.

**Absents** : Florise PADER - Agnès VRINAT.

**Secrétaire de séance** : Gérard CAFFORT

**Objet : Désignation d'un nouveau membre pour les commissions municipales**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-8, L.2121-21 et L2121-22,  
Vu la délibération n°13/2020 du Conseil municipal en date du 08 juin 2020 relative aux commissions municipales – désignation des membres,

Vu la délibération n°15/2020 du Conseil municipal en date du 08 juin 2020 relative à la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociales (CCAS),

Vu la délibération n°31/2020 du Conseil municipal en date du 22 septembre 2020 relative à la désignation d'un conseiller municipal dans le cadre du renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales.

Considérant le décès brutal de Mme Véronique GALI, élue de la commune de Salinelles.

Considérant qu'elle siégeait : à la Commission Finances et Administration Générale, au CCAS, à la Commission de Contrôle des Listes Electorales et était membre du Plan Communal de Sauvegarde.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'élection de nouveaux représentants dans les diverses instances communales où elle siégeait.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- De désigner le membre suivant :
  - o Finances et Administration Générale : M. Martinho DE PASSOS

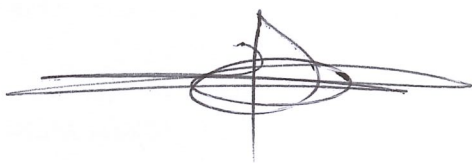
Envoyé en préfecture le 02/05/2024  
Reçu en préfecture le 02/05/2024  
Publiée le 03/05/2024  
ID : 030-213003064-2024-0474-292024-DE

- CCAS : M. Gérard CAFFORT et Mme Véronique FONTENEAU en remplacement de Mme Florise PADER.
- Commission de contrôle des listes électorales : M. Gérard CAFFORT.
- Plan de Sauvegarde Communal : M. Patrick LOISEL.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
M. Marc LARROQUE

Le secrétaire de séance,



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes (30), 16 Avenue Feuchères, dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telecours.fr](http://www.telecours.fr)

Envoyé en préfecture le 02/05/2024  
Reçu en préfecture le 02/05/2024  
Publiée le 03/05/2024  
ID : 030-213003064-20240503-292024-DE